JURISADOM

LIVRET D'ACCUEIL STAGIAIRES EN SITUATION DE HANDICAP



JURISADOM, Centre CESCOM
4, Rue MARCONI 57070 METZ

JURISADOM

EDITORIAL



Les entreprises ont la nécessité de conduire des changements pour répondre aux mutations liées aux nouvelles formes de concurrence. Pour les aider, JURISADOM développe et valorise le potentiel des entreprises et des salariés à travers des formations professionnelles qui constituent un atout et un investissement pour l'entreprise.

Chacun d'entre nous doit avoir les mêmes possibilités d'avoir accès à la formation, quelques soient ses différences.

Nos formations peuvent être adaptées pour correspondre à vos besoins selon différentes formules : intra-entreprise, formation sur mesure, individuelle ou en distanciel. Nous vous invitons à nous contacter pour que nous puissions étudier ensemble votre demande et vous aider à la satisfaire.

Pédagogiquement vôtre,
Christelle CHAPUIS



INTRODUCTION :

La Loi du 11 février 2005 portant sur l'inclusion, et pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » a mis en avant les principes de non-discrimination et de droit à la compensation du handicap.

Les organismes de formation professionnelle se doivent de :

- **Accueillir les personnes en situation de handicap en formation sans discrimination**

- **Garantir l'égalité des droits et des chances des personnes en situation de handicap pour accéder à la formation et à la qualification, mais aussi pour leur permettre de valider leur parcours**

Les organismes de formation professionnelle doivent veiller à :

- **Développer l'accessibilité des formations**

- **Développer la capacité des équipes à organiser la compensation du handicap des personnes en formation**

- **S'assurer de la bonne accessibilité des locaux**

Chaque organisme doit définir et mettre en œuvre les aménagements nécessaires, afin de créer des conditions favorables pour l'accueil et l'apprentissage des stagiaires en situation de handicap en formation.

Ces aménagements portent sur :

- **L'adaptation et l'aménagement de l'environnement de la formation**
- **L'adaptation des rythmes et des temps de formation**
- **L'adaptation des modalités pédagogiques, contenus, supports, outils**

INTRODUCTION :

JURISADOM est domicilié au CESCOM.

INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires d'ouverture
Du Lundi au Vendredi
De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Contact
03 87 20 41 42/ 06 46 50 75 61

Adresse Postale
SEM Metz Technopôle
4 rue Marconi - BP 25180 - 57070 METZ

ACCES AU LIEU DE FORMATION EN BUS

Depuis le Centre-ville

- **À l'arrêt REPUBLIQUE**
- **Prenez la ligne L4 direction LE LAC**
- **Descendez à l'arrêt HESTAUX**
- **À l'arrêt HESTAUX, prenez la ligne C12 direction DOLICHE**
- **Descendez à l'arrêt MARCONI**

Depuis la Gare

- À l'arrêt GARE
- Prenez la ligne C12 direction DOLICHE
- Descendez à l'arrêt MARCONI

ACCES AU LIEU DE FORMATION EN VOITURE

Depuis NANCY (Direction Nord)

- Prenez l'autoroute A31 direction Metz (Direction Nord)
- À 24 Km de Metz, prenez la sortie "Aéroport Régional" et tournez à droite sur la départementale D910 direction l'aéroport
- Au sens giratoire indiquant "Aéroport Régional", continuez sur la D91

Depuis PARIS (Direction Est)

- Prenez l'autoroute A4 direction Metz/Nancy
- Au nord de Metz, au croisement avec l'autoroute A31 (Luxembourg - Nancy), continuez sur la A4 en direction de Strasbourg
- Prenez la sortie "Metz Est"
- Suivez les directions Metz Technopôle et prenez la sortie "Metz Technopôle"
- Au sens giratoire, prenez la première à droite direction Metz Technopôle

Depuis LUXEMBOURG et la BELGIQUE

- Prenez l'autoroute A31 direction Metz
- Au nord de Metz, au croisement avec l'autoroute A4 (Paris-Strasbourg), prenez l'autoroute A4 direction Strasbourg
- Prenez la sortie "Metz Est"
- Suivez les directions Metz Technopôle et prenez la sortie "Metz Technopôle"
- Au sens giratoire, prenez la première à droite direction "Le Technopôle"

Depuis SAARBRUCKEN et FRANCFORT (Direction Ouest)

- Prenez l'autoroute A4 direction Paris
- Prenez la sortie "Metz Est" (attention cette sortie est sur la gauche de la A4, et devient une autoroute A314 sur une courte distance qui devient très vite l'A431) puis restez sur la file de gauche
- Suivez les directions Metz Technopôle
- Prenez la sortie "Metz Technopôle"
- Au sens giratoire, prenez la première à droite direction "Metz Technopôle"



PROCEDURE D'ACCUEIL AU SEIN DE JURISADOM

● **Prise de contact par le stagiaire ou l'employeur par mail, site internet ou par Téléphone.**

C. CHAPUIS, Présidente JURISADOM

↓

● **Entretien individuel (téléphonique ou sur site) pour définir les modalités d'accueil et d'accompagnement du stagiaire**

● **Rédaction du projet d'accueil personnalisé**

C. CHAPUIS, Référente Handicap

↓

● **Mise en place des aménagements et des modalités pédagogiques pour l'accueil du stagiaire le jour de la formation**

EQUIPE PEDAGOGIQUE

LA REFERENTE HANDICAP : Christelle CHAPUIS

Le référent handicap l'interlocuteur privilégié des apprenants en situation de handicap qui rencontrent des difficultés de formation, d'insertion professionnelle, de transport et de vie au quotidien.

Il apporte aux apprenants concernés des réponses personnalisées et adaptées à leurs besoins et à leur situation.

Il coordonne également les acteurs de l'accompagnement de l'apprenants dans son parcours de formation

Formations suivies en lien avec le handicap :

- **Partenariat avec l'organisme Espace Formation Consulting sur des formations « Accueil des Personnes en situation de Handicap » pour le groupe OMEG'AGE GESTION (EHPAD) à Lille : Janvier 2018**
- **MOOC Sensibilisation au handicap (PRITH Île de France) : Juillet 2021**
- **Utilisation des Fiches d'accompagnement et de Pédagogie SciencesPO**
- **Utilisation des Guides de sensibilisation au Handicap**

Formations dispensées en lien avec le handicap :

- **Recruter sans discriminer**
- **Recrutement et handicap**
- **Intégration des personnes handicapées dans l'entreprise**
- **Manager la diversité dans l'entreprise**
- **Le Maintien dans l'emploi des personnes handicapées**
- **Le Référent Handicap**

Pour Contacter Mme Christelle CHAPUIS : par téléphone au 06.46.50.75.61 ou par mail jurisadom@gmail.com

MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT COMMUNES

1). Accessibilité et aménagement du centre de formation :

- **Place de parking à proximité du centre**
- **Salle de formation située au rez-de-chaussée, aménagée et proche de l'entrée du bâtiment**
- **Sanitaires adaptés et proches de l'entrée du centre de formation**
- **Transmission des informations en amont (transports, modalités d'accès, plan d'accès simplifié)**
- **Accompagnement dans les déplacements**
- **Signalétique adaptée dans le centre de formation**
- **Référent handicap présent sur le centre de formation**

2). Aménagement de la formation :

- **Transmission des contenus pédagogique en amont de la formation**
- **Prise de contact avec les professionnels de la communication (interprète en langage des signes, etc.) pour anticiper les aménagements nécessaires**
- **Temps de pause supplémentaires si nécessaire**
- **Aménagement des horaires et fractionnement des sessions de formation**
- **Accompagnement individuel**

3). Aménagements pédagogiques :

- **Supports et contenus pédagogiques mis à disposition sur ordinateur**
- **Mise à disposition d'outils facilitant la communication (communication orale et écrite)**
- **Adaptation des mises en situation (supports visuels, mises en situation pratiques et concrètes)**
- **Envoi des supports pédagogiques en version numérique à l'issue de la formation**
- **Equipe pédagogique sensibilisée au Handicap**

→ **Handicap Moteur**

Le handicap moteur se caractérise par une aptitude limitée à se déplacer, à exécuter des tâches manuelles ou à mouvoir certaines parties du corps.



Incapacités ou capacités réduites : dans les mouvements, la marche, les transferts, les actes simples de la vie quotidienne, l'accessibilité au savoir et à l'information.

Tableau récapitulatif des solutions de compensation envisageables

Situations problématiques	Aides techniques	Aides humaines	Aides animales
Se déplacer	Canne / béquille Déambulateur Fauteuil roulant	Tierce personne Transports spécialisés	Chien d'assistance
Conserver une posture (assis ou debout), porter des charges	Fauteuil ergonomique Fauteuil verticalisateur Table de formation réglable en hauteur ou inclinable		
Saisir et manipuler des objets	Pince de préhension Tourne page	Tierce personne	Chien d'assistance
Utilisation de l'outil informatique, prise de note et communication	Ordinateur avec clavier et souris adaptée Repose-bras et poignets Pupitre / support de documents Logiciel de dictée vocale	Tierce personne pour la prise de notes Interface de communication	

→ **Handicaps sensoriels**

- **Handicap visuel**

Le handicap visuel se caractérise parune perte de l'acuité visuelle pouvantaller jusqu'à la cécité.



Incapacités ou capacités réduites : dans la vie quotidienne, familiale et sociale.

Tableau récapitulatif des solutions de compensation envisageables

Situations problématiques	Aides techniques	Aides humaines	Aides animales
Se déplacer	Repères sonores et podotactiles Signalisation avec code couleur Transports spécialisés	Tierce personne Instructeur en locomotion	Chien guide
Lire et écrire (personnes malvoyantes)	Loupe Lampe d'appoint Télé agrandisseur		
Lire (personnes non-voyantes)	Synthèse vocale Logiciel de reconnaissance de caractère		
Utilisation de l'outil informatique, prise de note et communication	Lampe d'appoint Clavier avec gros caractères Logiciel de grossissement de caractère et d'interface braille / plage et bloc-notes braille Machine à écrire le braille	Tierce personne pour la prise de notes	

- **Handicap auditif**

Le handicap auditif se caractérise par une perte partielle ou totale de l'audition.



Incapacités ou capacités réduites : entendre, parler, maitrise du langage, relations et socialisation, accessibilité au savoir et à l'information, communication, atteintes physiques (surcharge sonore, sécurité).

Tableau récapitulatif des solutions de compensation envisageables

Situations problématiques	Aides techniques	Aides humaines
Compréhension des messages et communication directe et oralisation	Casque amplificateur de voix Système haute fréquence (micro haute fréquence) Borne auditive Ardoise effaçable	Instructeur en langage des signes Interface de communication
Communication et formation à distance	Système de Visio interprétation	Instructeur en langage des signes
Communication écrite		Tierce personne pour la prise de notes

→ **Handicap mental**

Le handicap mental (déficience mentale / intellectuelle) se caractérise par une difficulté à comprendre, ainsi qu'une limitation de la rapidité et de l'efficacité des fonctions mentales sur le plan de lacompréhension et de la cognition, entrainant un déficit du mode de réflexion et des capacités d'apprentissage



Incapacités ou capacités réduites : acquérir des connaissances et des compétences (problème de mémorisation, d'attention, d'abstraction et d'application des acquis - savoir-faire -), relations et socialisation, communication, autonomie.

Tableau récapitulatif des solutions de compensation envisageables

Situations problématiques	Aides techniques	Aides humaines
Se déplacer et se repérer dans l'espace	Signalisation imagée avec code couleur Transports spécialisés	Référent handicap Désignation d'un référent dans le groupe de stagiaires
Utilisation de l'outil informatique, prise de note et communication	Utilisation d'un logiciel de modélisation conceptuelle Base de données d'images	Auxiliaire professionnel Tierce personne pour la prise de notes
Conserver une posture (assis ou debout), porter des charges	Fauteuil ergonomique Table de formation réglable en hauteur ou inclinable	

→Maladies invalidantes

Les maladies invalidantes représentent les troubles de la santé invalidant pouvant atteindre les organes vitaux. Ce sont des maladies organiques (pathologies cardiovasculaires, respiratoires, digestives, infectieuses ou immunitaires, endocriniennes, hématologiques, cancérologiques ou neurologiques)



Incapacités ou capacités réduites : restriction d'activité. Elles peuvent être momentanées, permanentes ou évolutives. Constituent un handicap non visible.

Tableau récapitulatif des solutions de compensation envisageables

Situations problématiques	Aides techniques	Aides humaines
Se déplacer	Canne / béquille Déambulateur Fauteuil roulant	Tierce personne Transports spécialisés Auxiliaire de vie
Conserver une posture (assis ou debout), porter des charges	Fauteuil ergonomique Fauteuil verticalisateur Table de formation réglable en hauteur ou inclinable	
Saisir et manipuler des objets	Pince de préhension Tourne page	Tierce personne
Utilisation de l'outil informatique, prise de note et communication	Ordinateur avec clavier et souris adaptée Repose-bras et poignets Pupitre / support de documents Logiciel de dictée vocale	Tierce personne pour la prise de notes

→Autres handicaps et troubles

Handicap	Situations problématiques
Polyhandicap : handicap grave à expression multiples, associant une déficience motrice et intellectuelle	Difficultés et / ou incapacité à effectuer seuls les actes essentiels et actes de la vie ordinaire
Pluri handicap : association de plusieurs déficiences physiques ayant le même degré de gravité, empêchant de de déterminer une déficience principale (incidences sur le prise en charge et l'accompagnement)	Difficultés et / ou incapacité à effectuer seuls les actes essentiels et actes de la vie ordinaire Notion de sur handicap : aggravation d'un handicap existant par les difficultés relationnelles ou d'adaptation qu'il provoque
Troubles de la parole et du langage : perturbation durable et significative de la structuration du langage parlé	Difficultés de communication vocale
Handicap cognitif : situation de handicap qui touche les personnes souffrant de dysfonctionnements neurologiques ◦Autisme et troubles envahissant du développement (TED) ◦ Troubles cognitifs spécifiques développementaux (DYS : dyslexie, dysphasie...) ◦ Troubles cognitifs acquis (Traumatismes crâniens (association de troubles physiques, cognitifs, du comportement et de l'adaptation) ◦ Troubles cognitifs évolutifs de l'adulte (Sclérose en plaque, Alzheimer, Parkinson)	Difficultés et / ou incapacité à effectuer seuls les actes essentiels et actes de la vie ordinaire Troubles graves de la communication Troubles spécifiques de l'apprentissage Troubles de la mémoire, de l'attention, des fonctions exécutives, du jugement, du raisonnement Atteinte motrice, sensorielle, sensitive, intellectuelle, troubles psychiques Maladie évolutive imprévisible

PARTENAIRES ET CONTACTS UTILES :

Service d'Accompagnement de la vie quotidienne :

Hôtel de Région à Metz
1 Place Gabriel Hocquard
CS 81004 - 57036 Metz Cedex 01
+33 (0)3 87 33 60 00

Maison Départementale des Personnes Handicapées de Moselle

MDPH de Moselle

Europlaza, Bâtiment D entrée D3
1 rue Claude Chappe CS 95213
57076 METZ CEDEX
+33 (0)3 87 21 83 00

Emploi et formation :

agefiph
ouvrir l'emploi aux personnes handicapées

Europlaza, Bâtiment D entrée D3
1 rue Claude Chappe CS 95213
57076 METZ CEDEX
+33 (0)3 87 21 83 00

PYRAMIDE EST
Opérateur de diversité

CAP EMPLOI- PYRAMIDE EST :
Siège : 25 La Tannerie
57070 Saint-Julien-lès-Metz
+33 (0)3 87 75 93 73

POLE EMPLOI Sébastopol/Technopole
5 Rue des dinandiers
57070 METZ
+33 (0)9 72 72 39 49

Contact FIPHFP : Monica Gouzy (DTH) - monica.gouzy@caissedesdepots.fr

Contact Handi-Pacte Grand Est : Stéphane GAINAUX -

Mission locale du Pays Messin
3 bis Rue d'Anjou
57070 METZ
+33 (0)3 87 74 56 40

<u>Professionnels de l'interprétariat et de la communication :</u>

Interprète en langue des Signes Assermentée auprès de la CA de Metz

Mme OSSEMOND Isabelle
29 Rue de la Sapinière
57860 MONTOIS LA MONTAGNE
+33 (0)6 52 05 50 74

Institut d'Education Sensorielle de Moselle

Déficience Visuelle : 5 Rue de Belletanche 57000 METZ
Déficience Auditive : 34 Rue de la Chèvre 57000 METZ
Siège : 8 Rue de la Monnaie 57000 METZ
+33 (0)3 87 76 31 65